

# Notice de pose et d'entretien - Impulse rigide 40 Acoustique

## I. POSE

### A. Utilisation

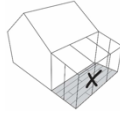
Revêtement de sol en PVC par emboîtement destiné à la pose libre dans les locaux intérieurs neufs ou anciens. Il est doté d'un système de clipsage UNICLIC® (clic traditionnel sur le grand côté) et un emboîtement vertical Fold-down UNILIN (clic à plat sur le petit côté).

Le revêtement n'est pas compatible avec une pose dans un mobil home, jardins d'hiver, véranda ou un habitat de loisir léger (variations de température trop extrêmes) et ne doit pas être exposé à l'ensoleillement.

**IMPORTANT :** En cas d'exposition à l'ensoleillement (présence de baie vitrée, de fenêtre de toit ou de puits de lumière), prévoir une protection par occultation pour éviter une température au sol > à 60°C et une dilatation importante du produit.

Dans le cas contraire, le revêtement devra être collé avec une colle PU bi-composants.

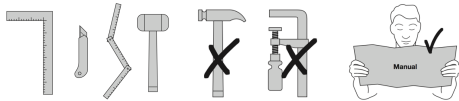
Le revêtement peut être posé sur des planchers chauffants (conformément à la norme NF DTU 53.2 P1-1 §6.1.3.2 et §6.2.4) et sur plancher réversible à eau basse température si la température du sol ne dépasse pas 28°C. La pose sur plancher rayonnant électrique (PRE) est exclue.



### B. Matériel nécessaire

Pour effectuer une mise en œuvre dans les meilleures conditions, nous préconisons l'outillage suivant :

- Cutter avec lame trapèze
- Mètre ruban
- Règle et Équerre métallique
- Marouffleur à main ou maillet en caoutchouc
- Tirant
- Gants anti-coupure
- Cale de réglage

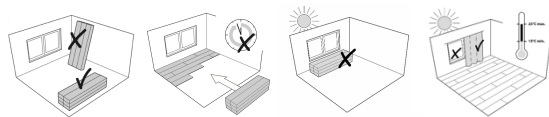
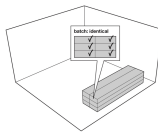


### C. Préalablement à la pose

Lors de la réception du revêtement, une vérification des références et numéros de lot sur l'emballage sera nécessaire pour s'assurer que le produit correspond au même lot.

Les boîtes seront entreposées à plat et fermées dans un local clos, aéré et sécurisé, à l'abri de l'humidité et d'une exposition au soleil (température ambiante comprise entre 15 et 25°C) sur une surface plane et propre. Il n'est pas nécessaire d'acclimater le revêtement dans le local de destination.

**IMPORTANT :** Lors de l'installation sur un sol chauffant, éteindre celui-ci au minimum 48h avant l'installation du revêtement. La température du sol ne doit jamais dépasser 28°C.



**IMPORTANT :** Il convient d'examiner la qualité du revêtement avant sa mise en œuvre afin d'exclure les dalles / lames présentant éventuellement un défaut d'ordre visuel et que la rainure et la languette sont exemptes de saleté et non abîmées. En cas de défauts, prévenir votre revendeur et ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

## D. Préparation du support

Une reconnaissance contradictoire du support doit être réalisée avant la mise en œuvre du revêtement conformément au NF DTU 53.2 §6.1.4.

Il appartient au concepteur de l'ouvrage de prendre en compte les délais de séchage des différentes natures de support, en prenant si besoin toutes les dispositions telles que le chauffage et la ventilation des locaux.

Les travaux sur supports neufs sont réalisés conformément à la norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés ».

Les travaux de réhabilitation sur support revêtu se feront conformément au e-cahier du CSTB n°3635\_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Rénovation » en vigueur et précisés comme suit.

	Pose directe possible, si
Ancien revêtement de sol résilient (EN ISO 10581, EN ISO 10582 et EN ISO 10595)	Revêtement adhérent, non manquant et non abîmé Désaffleurements ≤ 1 mm Ouvertures de joints ≤ 2 mm
Ancien carrelage et pierre naturelle	Revêtement adhérent, non manquant et non abîmé Désaffleurements des carreaux ≤ 1 mm Profondeur des joints ≤ 2 mm Ouverture de joint ≤ 4 mm
Sol en résine coulé	Revêtement adhérent, non manquant et non abîmé Épaisseur du revêtement ≥ 2 mm
Dalles vinyles amiantes (dans le strict respect de la réglementation en vigueur)	Revêtement adhérent, non manquant et non abîmé Désaffleurements ≤ 1 mm Ouvertures de joints ≤ 2 mm
Peinture de sol	Peinture adhérente, non manquante, non écaillée et non cloquée
Ancien support à base de liant hydraulique	Après dépose du revêtement existant : • élimination des résidus, des sillons de colle et de l'ancien enduit de sol non adhérent • remise en conformité de la planéité du support • présence de fissures ≤ 1 mm
Ancien support à base de bois : • planchers en bois ou panneaux à base de bois (DTU 51.3) • anciens parquets collés (NF DTU 51.2) • anciens parquets à lames clouées (NF DTU 51.1)	Désaffleurements ≤ 1 mm Ouvertures entre lames ≤ 3 mm.

Dans le cas contraire, un primaire d'accrochage et un enduit de lissage classé P3 adapté au support (ou un ragréage fibré pour les supports bois) sera appliqué en respectant les recommandations du fabricant

Si l'étude montre que plus de 10% de la surface à recouvrir présente de fortes irrégularités et des défauts (revêtement manquant, non adhérent ou abîmé) dans un même local ; alors l'ensemble du revêtement sera déposé et le support éventuellement préparé comme précédemment.

**IMPORTANT :** Dans tous les cas de figure, installer sur un support propre, plan, dur, lisse, sec, sans remontée d'humidité et exempt de fissures. Poncer les éventuelles aspérités afin d'avoir une surface lisse et aspirer les résidus présents sur la surface du support (poussière, colle, graisse, cire, plâtre, peinture, laitance...).

En cas de doute, demandez conseil à un spécialiste.

**IMPORTANT :** Les anciens revêtements de sol ci-après sont exclus et devront être préalablement déposés : revêtements de sol textiles, vinyles ayant une couche acoustique, vinyles expansés à relief, linoléum, caoutchouc avec ou sans mousse ou avec sous-couche associée, parquet collé sur terre-plein, panneaux de particules flottants, planchers sur solivage, parquets flottants, panneaux OSB et planchers stratifiés.

L'installation sur plusieurs revêtements de sol collés par superposition est exclue. L'ensemble des revêtements sera déposé.

Le revêtement possède une sous-couche acoustique intégrée. Il n'est donc pas nécessaire d'installer préalablement une sous-couche d'interposition acoustique sur le support.

## E. Produits associés

La liste des produits associés (primaire, enduit de sol, ...) est disponible auprès de votre revendeur. Ils devront être utilisés conformément à leur étiquetage et la réglementation en vigueur. Les fiches techniques complètes sont disponibles à la demande.

## F. Pose du revêtement

### 1. Condition de pose et disposition du revêtement

Durant la mise en œuvre du revêtement, la température ambiante et du support sera comprise entre +15°C et +25°C.

En cas d'exposition à l'ensoleillement, l'application de la colle bi-composants sera réalisée par simple encollage conformément aux instructions du fabricant de la colle.

La pose se fera en mélangeant plusieurs boîtes d'un même lot pour éviter des écarts de coloris.

Le revêtement sera installé dans la même direction que la longueur du local à revêtir ou que la fenêtre principale.

**IMPORTANT :** la longueur d'une dalle/lame ne peut être inférieure à 30 cm et la largeur de la 1<sup>ère</sup> et dernière rangée devra être supérieure à 5 cm. Dans le cas contraire, il conviendra de décaler l'axe de démarrage.

L'alignement des lames pourra se faire soit en joints décalés à répétition toutes les 2 ou 3 rangées en décalant la rangée suivante de 35 cm (correspondant à 2 largeurs de lame) soit en joints décalés perdus en utilisant la chute de la rangée précédente. Dans tous les cas, la longueur minimale d'une lame ne pourra être inférieure à 30 cm.

### 2. Espace périphérique

Le revêtement de sol devra être installé avec un jeu périphérique de 8 mm entre le bord du revêtement et le mur et autour des éléments fixes dans la pièce.

Pour les surfaces de taille supérieure à 900 m<sup>2</sup> et ayant une dimension supérieure à 30 ml, un joint de fractionnement de 8 mm devra être créé au milieu de la pièce. L'espace sera recouvert par un profilé adapté.

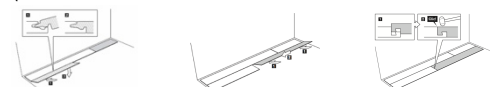
### 3. Principe de pose

Le démarrage de la mise en œuvre se fera dans le coin gauche parallèlement à la fenêtre principale (conformément au schéma ci-dessous) en reculant par rapport à la 1<sup>ère</sup> rangée.

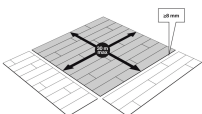
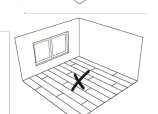
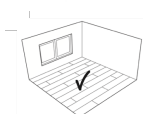
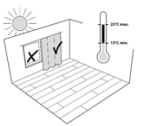
Les languettes devront toujours être enlevées lorsque la dalle/lame arrivera en périphérie.



L'emboîtement des dalles/lames se fera par rotation angulaire à 25° en inclinant vers le bas sur le grand côté (à l'aide du tirant si besoin) et par pression verticale sur le petit côté (à l'aide du marouffleur à main ou du maillet en caoutchouc si besoin).



S'assurer que les dalles sont bien les unes contre les autres (sans espace) avant de disposer les prochaines rangées.

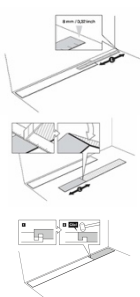


## 4. Découpe du revêtement

Pour la pose des dernières dalles et lames à l'extrémité de chaque rangée, la découpe par report est nécessaire.

- Mesurer l'espace entre le mur et la dernière dalle (sans oublier de retirer le jeu périphérique de 8 mm).
- Reporter la mesure sur une dalle entière et tirer un trait de cutter en vous aidant d'une règle ou d'une équerre métallique.
- Plier à plusieurs reprises la dalle jusqu'à sa rupture et enlever les bavures si besoin.
- La placer sur la zone restant à couvrir.

Pour les découpes irrégulières, faire la découpe avec un cutter ou une scie sauteuse après avoir tracé la forme à couper.



## 5. Traitement des points singuliers

Lorsqu'une rangée du revêtement est bloquée par des tuyaux ou points singuliers (type chambranles de porte), il est impératif de veiller à une dilatation périphérique de 8 mm autour de l'élément.

- Rives

Après avoir enlevé les cales et afin de parfaire la finition du revêtement ayant été préalablement découpé au droit des rives, une plinthe rapportée (en bois ou en PVC) pourra recouvrir par légère pression le revêtement :

- sans traitement particulier (pour les locaux E1).
- par calfatage avec le mastic OTTOSEAL S51 (pour les locaux E2).

En rénovation si les plinthes existantes n'ont pas été déposées, une baguette en quart de rond sera mise en appui sur celles-ci et le revêtement.

**Important :** Ne jamais fixer les plinthes ou les baguettes sur le revêtement pour ne pas empêcher sa dilatation.

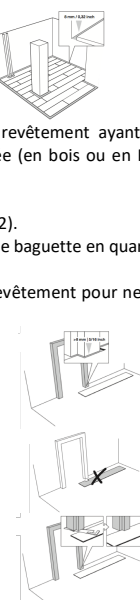
- Seuils et revêtements adjacents

Le raccordement aux seuils et revêtement adjacents sera assuré par la mise en place d'une barre de seuil adaptée par recouvrement.

Dans le cas d'une mise en œuvre sur dalles vinyles amiantées, aucun percement ne pourra être envisagé, une barre de seuil adhésif ou à fixation invisible sera utilisée.

- Pénétrations et pied d'huissieries

Autour des pénétrations (ex : passage de tuyauteries), le revêtement sera découpé et le jeu sera protégé avec des caches adaptés ou calfaté avec le mastic OTTOSEAL S51 afin de parfaire la finition.



Les pieds d'huissieries seront découpés afin que le revêtement puisse passer en dessous.

## 6. Mise en service / Circulation

L'ouvrage sera livré en prenant en compte qu'il pourra être ouvert au trafic dès achèvement des travaux (pas de délai de mise en service).

Dans le cas d'un collage avec la colle bi-composants, l'ouvrage sera livré :

- 48 heures après la pose pour un trafic pedestre normal
- 72 heures après la pose pour l'aménagement du mobilier

Une attention particulière sera faite lors de l'agencement du mobilier afin de ne pas endommager le revêtement (avec une protection adéquate).

Le revêtement doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles, objets à pied pointus ou autre objet lourd. Les limites de charges statiques et sollicitations du niveau P3 sont celles définies dans le e-cahier du CSTB n°3509 « Notice sur le classement UPEC et le Classement UPEC des locaux » en vigueur. L'utilisation de protection adaptée en matière plastique ou en feutre est recommandée.

La mise en place de tapis de sol sous les fauteuils à roulette est recommandée.

**Important :** Dans le cas d'un plancher chauffant ou réversible, la remise en chauffe s'effectuera au plus tôt 24h après l'installation et progressivement par tranche de 5°C sur 48h.

## 7. Réparation

Dans le cadre d'une surveillance régulière, la détection d'une éventuelle anomalie sur une dalle/lame pourra faire l'objet d'une réparation localisée.

Une dalle/lame pourra être remplacée en la découpant en plusieurs parties en partant de son centre à l'aide d'un cutter à lame droite.

Après avoir enlevé l'ensemble de la dalle/lame abîmée, mettre en place une nouvelle dalle/lame en ayant au préalable enlevé les languettes de la nouvelle dalle/lame.

## II. ENTRETIEN

Un entretien régulier adapté aux conditions d'usage est la meilleure façon de préserver la durabilité et la bonne conservation d'aspect du revêtement de sol d'obtenir un niveau d'hygiène attendu.

Pour se faire, il est nécessaire de veiller au respect des préconisations d'entretien ci-dessous.

**Précautions d'usage :**

Ne jamais effectuer de décapage avec des disques abrasifs ou des procédés risquant de détériorer le traitement de surface (tels que disques noir, brun ou vert).

Ne pas utiliser d'éléments en caoutchouc noir (roulettes, piétements, tapis, ...) ; les antioxydants migrent d'une façon indélébile dans tous les revêtements de sol en PVC. Ne pas utiliser de chaises dépourvues de roulettes Type W comme décrit dans la norme EN 1259.

Ne jamais utiliser de produit pouvant provoquer une altération irréversible par coloration de la protection de surface du revêtement :

- produits javellisés purs (application possible si dilués à 10%),
- détergents à base d'huile (ex: pin des Landes),
- produits chimiques à base de solvants puissants (ex: acétone, ...),
- produits vitrificateurs, cires et vernis (à ne pas confondre avec l'émulsion de restauration)

La liste des produits d'entretien est disponible auprès de votre revendeur.

### A. Aménagement des accès extérieurs

Afin de faciliter l'entretien, l'utilisation aux accès extérieurs des dispositifs combinés de grilles gratte-pieds et tapis essuie-pieds de dimensions appropriées limite le transfert des particules solides et abrasives (boue, gravillons) et de l'humidité dans les zones les plus exposées et sollicitées.

### B. Entretien périodique

La méthode d'entretien mécanique (type auto-laveuse) et à grandes eaux est à proscrire. Les flaques d'eau, les taches et les liquides renversés devront être essuyés dès que possible.

### C. Mode d'entretien

	Matériel utilisé	Produit d'entretien	Méthode d'entretien
<b>Mise en service</b>			
Nettoyage mécanique		Détergent alcalin	Aspiration du sol sec + Balayage humide + Monobrosse (180 tr/min) avec disque rouge et récupération d'eau
			+ Après séchage, lustrage avec monobrosse (180 tr/min) et disque beige ou blanc
<b>Entretien courant</b>			
Nettoyage manuel		Détergent neutre	Aspiration du sol sec + Balayage humide
			+ Lavage manuel avec balai à plat + Rinçage

Nettoyage mécanique		Détergent neutre	Aspiration du sol sec + Balayage humide
			+ Monobrosse (180 tr/min) avec disque rouge et récupération d'eau

<b>Entretien périodique</b>			
Nettoyage mécanique		Détergent alcalin	Aspiration du sol sec + Balayage humide + Monobrosse (180 tr/min) avec disque rouge et récupération d'eau
			+ Après séchage, lustrage avec monobrosse (180 tr/min) et disque beige ou blanc

Ce plan d'entretien sera à adapter en fonction du local et de son niveau de trafic.

### Pictogramme

#### Matériel pour le balayage humide

Balai trapèze équipé de gazes antistatiques et/ou pré-imprégnées



#### Matériel pour le nettoyage manuel

Balai à franges coton ou gaze jetable en microfibre pour le balayage à sec



#### Matériel pour l'entretien mécanique

Monobrosse destinée au nettoyage, à la rénovation et à l'embellissement des sols



#### Disque de nettoyage mécanique

Référence 3 M ou équivalent



## D. Traitement des taches

Ne pas utiliser de tampon à récurer ou paille de fer pour enlever les taches récurrentes.

Toujours frotter avec un chiffon doux de l'extérieur de la tache vers l'intérieur.

<b>Rouille</b>	Appliquer un anti-rouille ou acide oxalique. Rincer abondamment
<b>Matières grasses alimentaires / Peintures / Stylo à bille / Stylo feutre / Graisse lourde (goudron)</b>	Appliquer sur la tache un solvant pur (Essence C ou White spirit). Frotter avec un chiffon doux. Rincer abondamment.
<b>Traces de caoutchouc / Traces de chaussures</b>	Appliquer un détergent alcalin pour traces de chaussures (Dynatech Trophy). Laisser agir 5 minutes. Frotter avec un chiffon doux.
<b>Chewing-gum / Gouttes de peinture</b>	Utiliser une bombe de froid pour durcir le chewing-gum. Retirer à l'aide d'une spatule en plastique.
<b>Trace de colle acrylique fraîches (&lt; 1 mois)</b>	Appliquer une solution à base d'eau additionnée de décapant. Laisser agir 5 minutes. Effectuer un nettoyage mécanique. Rincer le sol.
<b>Trace de colle acrylique sèche (&gt; 1 mois)</b>	Utiliser un solvant pur (Essence C ou White spirit). Frotter avec un chiffon doux. Rincer abondamment.
<b>Trace de colle à base de solvant</b>	Utiliser des solvants agressifs sans trop insister sur les traces de colles résistantes. Frotter avec un chiffon doux. Rincer abondamment.